



COMMUNIQUE DE PRESSE Le Mans, le 21 novembre 2023

L'APBO et le Groupe Bel s'accordent sur le prix et volume du lait pour 2024 Un accord bénéfique pour le maintien d'une agriculture et une alimentation françaises plus durables

L'Association de Producteurs Bel de l'Ouest (APBO) et le Groupe Bel ont renouvelé ce mois de novembre, leur accord annuel sur le prix du lait « Mon BB Lait[®] » pour la 7^e année consécutive, définissant le prix d'achat du lait pour l'ensemble de l'année 2024 à partir des coûts de production dans les élevages. Ce nouvel accord responsable pour les deux parties, transparent vis-à-vis de l'évolution des charges des exploitations et en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durable et de qualité, confirme le partenariat de confiance qui lie l'APBO et le Groupe Bel depuis 7 ans.

Les nouvelles négociations qui ont réuni l'APBO et le Groupe Bel ces dernières semaines confirment la volonté des deux parties de faire vivre un modèle de partenariat gagnant-gagnant. En donnant de la visibilité sur le prix et le volume collecté de lait pour 2024, cet accord constitue un atout indéniable pour les 700 élevages-adhérents dans le pilotage et la transition responsable des exploitations produisant le premier ingrédient des fromages Babybel®, Kiri®, Boursin® et Cousteron®.

Depuis 2017, le partenariat entre l'APBO et le Groupe Bel, pionnier et antérieur aux lois EGAlim, constitue une initiative inédite, autant par son contenu que par sa longévité. Ainsi, les deux parties définissent chaque année un prix d'achat du lait pour l'ensemble de l'année à venir, se donnant ainsi les moyens de se projeter et d'agir pour la transformation concrète des pratiques agricoles pour une production de lait et une alimentation plus durable.

Un prix défini au regard de la projection des charges des exploitations pour l'année 2024

Pour ce 7^{ème} accord, le prix se base comme l'année dernière sur l'évolution des coûts de production des exploitations, ainsi que sur une revalorisation de la rémunération alignée sur l'augmentation estimée du SMIC pour 2024.

 Pour le prix « Mon BB Lait[®] »: le nouvel accord prévoit un prix de référence 38/32 moyen annuel du lait conventionnel à 456 €/1000 litres incluant la prime de 21 euros/1000L pour l'alimentation sans OGM et l'accès des vaches aux pâturages dont bénéficient 100% des exploitations de l'APBO.

A noter, pour les exploitations qui choisiront de déployer volontairement le complément alimentaire Bovaer® pour réduire les émissions de méthane entérique des vaches, Bel majorera le prix « Mon BB Lait® » d'une prime optionnelle de +10 €/1000 litres sur la période d'utilisation, dès le second semestre 2024.

• Pour le lait « Mon BB Lait® » Bio : le nouvel accord prévoit un prix de référence 38/32 moyen annuel du lait Bio à **525 €/1000 litres**.

Ces prix concernent l'ensemble des **421 millions de litres de lait** qui seront livrés à Bel par les producteurs de lait de l'APBO, un volume en **augmentation de 6 millions de litres** par rapport à 2023.

Des clauses de renégociation, définies à l'avance, en cas de variations des coûts de production

Face à une conjoncture économique mouvante, les deux parties ont intégré à l'accord des clauses de révision du prix et les conditions de leur mise en œuvre. L'objectif de ces clauses est d'assurer une meilleure réactivité dans l'ajustement du prix du lait en cas de variation majeure des coûts de production. Ces clauses sont la traduction concrète de la volonté du Groupe Bel de travailler à une meilleure répartition de la valeur sur l'ensemble de la chaîne, et du lien solidaire entre producteurs de lait et industriel face aux évolutions de la conjoncture.

L'APBO et le Groupe Bel accélèrent la réduction de l'impact carbone, notamment via le déploiement de Bovaer auprès des éleveurs volontaires





Ce partenariat conclu entre l'APBO et le Groupe Bel vient soutenir un plan ambitieux de réduction de l'empreinte carbone des fermes. Dans ce cadre, 100 % des exploitations APBO ont déjà réalisé un diagnostic carbone CAP'2ER®, des formations de sensibilisation aux enjeux climatiques et un plan d'action personnalisé. Par ailleurs, un réseau de quinze fermes pilotes est activement engagé pour améliorer les techniques d'élevage afin, entre autres, de développer leur autonomie protéique et limiter les émissions de méthane.

Pour aller toujours plus loin dans la réduction de l'empreinte carbone et être pleinement acteurs de la transition environnementale, l'APBO et le Groupe Bel ont mené récemment¹ un test pionnier pour réduire les émissions de méthane entérique des vaches laitières. Mené dans cinq exploitations laitières, le pilote a permis de démontrer la facilité de mise en œuvre de Bovaer®, le complément alimentaire pour vaches laitières, en conditions réelles d'élevage. Véritable levier de développement d'une filière laitière encore plus durable, le déploiement de Bovaer® sera proposé aux éleveurs volontaires de l'APBO à partir du 2e semestre 2024. Le surcout lié à la mise en place de cette solution sera pris en charge par Bel à hauteur de 10 €/1000 litres.

Frédéric Dorilleau, président de l'APBO: « Le partenariat avec le Groupe Bel, engagé il y a 7 ans, permet aux 700 fermes APBO de travailler sereinement, selon un cahier des charges Mon BB Lait® défini par les éleveurs, autour de pratiques respectueuses pour l'environnement et en faveur du bien-être animal. Cet accord, favorable pour les producteurs, démontre aussi la responsabilité de chacun dans un contexte inflationniste. Je tiens aussi à saluer l'engagement renouvelé du Groupe Bel sur les volumes ; c'est un indicateur fort pour nous : il existe un vrai marché et de réels débouchés pour les produits laitiers et cela est rassurant pour l'avenir des éleveurs français. »

Anne-Sophie Carrier, directrice générale de Bel France: « Nos partenaires de l'APBO fournissent, depuis plus de sept ans, 100% du lait utilisé pour la fabrication de certaines de nos marques phares telles que Babybel®, Kiri®, Boursin® et Cousteron®. Derrière la co-construction de ce prix du lait, il y a un partenariat pionnier, un projet de création de valeur, de plus juste rémunération et de transformation durable de la filière pour offrir à nos consommateurs le choix d'une alimentation responsable et engagée. Cet accord témoigne d'un esprit de responsabilité commun à travers l'augmentation des volumes de lait, la mise en place de clauses de révision des prix et l'accélération d'engagements ambitieux vis-à-vis de la transition alimentaire. Nous poursuivrons la valorisation de ce modèle engagé auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, en particulier ceux de la grande distribution, avec lesquels nous souhaitons intensifier notre coopération pour créer le modèle alimentaire de demain.»

A propos de l'APBO

L'Association des Producteurs Bel de l'Ouest (APBO) est une Organisation de Producteurs reconnue par les pouvoirs publics depuis 2012. Elle représente aujourd'hui près de 700 fermes, soit la totalité des producteurs de lait en contrat avec les Fromageries Bel Production France. La zone de collecte concernée s'étend sur six départements : l'Orne, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Mayenne. Dès 2012, l'APBO a conclu un contrat cadre avec le Groupe Bel. L'APBO est propriétaire et garante du cahier des charges de la démarche de différenciation appelé MonBBLait®.

Retrouvez plus d'informations sur www.monBBlait.fr, sur Twitter @MonBBlait, sur Facebook @monbblait, sur Instagram MonBBLait et sur LinkedIn Association des Producteurs de lait Bel de l'Ouest (APBO).

Contacts presse APBO : agence Communicante

Caroline Chadal – <u>caroline.chadal@communicante.fr</u> – 06 78 34 98 53 Victor Guilbert – <u>victor.guilbert@communicante.fr</u> – 06 82 62 37 57

A propos du Groupe Bel

Bel est un acteur majeur de l'alimentation à travers des portions de bien manger laitières, fruitières ou végétales, et l'un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La Vache qui rit[®], Kiri[®], Babybel[®], Boursin[®], Nurishh[®], Pom'Potes[®] ou GoGo squeeZ[®], ainsi qu'une trentaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2022 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros.

10 800 collaborateurs répartis dans près d'une soixantaine de filiales dans le monde contribuent à déployer la mission du Groupe : offrir une alimentation plus saine et responsable pour tous. Ses produits sont élaborés dans 29 sites de production et distribués dans plus de 120 pays.

www.groupe-bel.com

Contact presse Bel : Havas Paris

Laure Calixte – <u>laure.calixte@havas.com</u> - 06 33 81 81 17 Agathe Gauthier – <u>agathe.gauthier@havas.com</u> – 06 78 05 57 64

¹ Avec dsm-firmenich, en partenariat avec l'Institut de l'Elevage (Idele)